

L'essentiel en bref: DRO – coronavirus – poussée de motivation – Log4Shell

«Business as usual»? Dans un certain sens, oui, car il n'y a guère de faits marquants à caractère public à évoquer. Cependant, l'année écoulée a été passionnante et bien remplie pour les collaboratrices et collaborateurs des Services centraux. Tant sur le plan professionnel et personnel que sur le temps investi, le secteur des Services centraux a été sollicité plus que la moyenne. Cela est dû, entre autres, à des événements répondant aux doux noms de DRO, coronavirus, Log4Shell ainsi qu'à une poussée de motivation bienvenue.

 Roger Wyss
responsable du secteur Services centraux

Secteur des Services centraux

Séparés sous un même toit, mais liés en vue d'atteindre un objectif commun. C'est ainsi que l'on peut résumer la collaboration entre les trois services du secteur des Services centraux dans leurs spécialités respectives, à savoir les finances, l'infrastructure et le personnel. Les services sont chargés de mener à bien l'ensemble des tâches administratives qui incombent aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et à leurs services généraux de manière efficiente et économique dans le cadre du droit en vigueur et selon ses principes directeurs. En raison de leurs différentes spécialisations, les services poursuivent, en général, ces objectifs communs de manière séparée. Au cours de l'année écoulée, l'occasion s'est présentée pour les services des finances et de l'infrastructure de collaborer sur un plan technique. En collaboration avec un développeur externe de logiciels, ils ont conçu pour les paroisses le nouveau module de saisie en ligne «Finsta». Il s'agit du deuxième des modules, pour l'instant au

nombre de trois, de l'application «DRO» (pour «Daten Reports Organisation») avec lequel les paroisses peuvent transmettre leurs données par voie électronique aux services généraux de l'Eglise. Le module «benevol-Stat» est déjà utilisé depuis 2020 pour la saisie des prestations bénévoles; quant au module «Finsta», il sert à la saisie des indicateurs financiers et était pour la première fois mis à disposition durant l'année sous revue. Le module «statistique ecclésiale» sert à communiquer par exemple les actes ecclésiastiques (casuels) et a également été mis à disposition fin 2021.

La pandémie de coronavirus a également été un sujet (persistant) qui a occupé longuement les Services centraux, puisque ceux-ci sont responsables de l'application des mesures ordonnées par le Conseil fédéral, le canton et le Conseil synodal pour endiguer la pandémie dans la mesure où elles concernent le fonctionnement de la Maison de l'Eglise. ■

Service Finances

L'introduction de l'outil de saisie en ligne «Finsta» s'est déroulée avec succès. «Finsta» permet de saisir les données

de base des paroisses bernoises afin de remplir le mandat légal attribué à

— Suite à la page 22 —

Services centraux

Responsable du secteur

Roger Wyss
Marcel Maier (suppléant)

Service Finances

Roger Wyss (responsable)
Margot Baumann, Nicole Bonnemain,
Beatrix Jockisch Wälti, Therese Waeber

Service Infrastructure

Marcel Maier (responsable)

Conciergerie:
Renate Erny, Sonja Häfliger

Informatique:
David Kern,
Stephan Trachsel (responsable)

Réception:
Sabine Schüpbach,
Elvira Wüthrich, Brigitte Müller,
Isabelle Scherer-Abgottspon

Auxiliaires réception:
Daniela Matti, Daniela Bourloud,
Sonja Moser

Service Personnel

Hanni Wyrsh (responsable)
Yvonne Liechti,
Ruth Käser Gurung (à partir du 1^{er} août),
Nathalie Neily (à partir du 1^{er} mai)

Apprentissage de commerce CFC:
Hristian Petrov, Benjamin Hari

Apprentissage assistante de bureau AFP:
Shewit Woldeab

l'Eglise nationale de rendre compte au canton de Berne de la nature et du volume des prestations d'intérêt général fournies. L'objectif était de mettre à disposition des paroisses un outil aussi simple que possible afin qu'elles puissent s'acquitter de cette nouvelle charge supplémentaire et indispensable avec le moins d'efforts possible. En outre, «Finsta» servira à démontrer à l'avenir l'efficacité de la péréquation financière entre les paroisses bernoises. Le service des finances a apporté son soutien à une trentaine de paroisses pour la saisie ou l'évaluation de la répartition des prestations fournies dans les catégories dites de prestations d'intérêt général. L'évaluation globale au niveau des paroisses s'effectue automatiquement grâce au nouvel outil. La saisie

et l'évaluation des prestations d'intérêt général des douze arrondissements ecclésiastiques sont provisoirement effectuées manuellement par le service des Finances sur la base des comptes individuels des arrondissements dont la tenue n'est pas uniformisée. Pareillement, les prestations d'intérêt général fournies par l'Eglise nationale ne peuvent pas encore être calculées automatiquement pour l'instant. Les résultats seront intégrés dans le compte rendu destiné au canton en 2023.

Une dizaine de projets soumis au Synode ont été conduits sous la responsabilité du service des finances. En comparaison pluriannuelle, le nombre de projets est sensiblement supérieur à la moyenne et a mobilisé beaucoup

de ressources. Il s'agissait de projets passionnants, comme par exemple, le projet concernant les modèles de contribution et de financement pour les frais de suppléance des pasteurs et pasteurs en congé d'étude ou le projet concernant le changement de système de la période de calcul du rendement fiscal déterminant le montant des contributions des paroisses bernoises à l'Union synodale et à la péréquation financière. A cet égard, une procédure de consultation a été lancée auprès d'environ 80 paroisses. Les deux projets ne servent pas un but propre aux services généraux de l'Eglise, mais ont été élaborés, sur mandat du Synode, dans l'intérêt des paroisses. ■

Service Personnel

Il s'agit de la deuxième année après la reprise du canton des postes d'ecclésiastiques réformés. Le service du personnel tient beaucoup à ce que

la pluralité relativement complexe des emplois, les nombreux décomptes de salaires et versements, les différentes déductions pour les assurances

collectives et individuelles, l'administration des salaires pour une centaine de postes pastoraux propres à une

Suite à la page 24

Statistiques

	Population réformée	Baptêmes				Confirmations			
	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Oberland	124 284	788	793	482	710	991	938	973	944
Mittelland	186 193	1087	1018	587	792	1586	1333	1268	1794
Emmental	62 356	427	435	318	393	613	578	566	524
Haute-Argovie	44 158	293	275	194	275	414	363	399	383
Seeland	72 958	376	376	227	284	569	555	552	485
Jura bernois	17 408	120	99	39	53	135	110	80	138
Canton de Berne	507 357	3091	2996	1847	2507	4308	3877	3838	4268
Canton du Jura	6 676	24	27	11	10	35	18	11	36
Paroisses soleuroises	30 223	192	219	128	141	308	297	262	237
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	544 256	3307	3242	1986	2658	4651	4192	4111	4541

	Bénédictions de mariage				Services funèbres			
	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Oberland	340	292	219	184	1351	1312	1264	1222
Mittelland	265	217	125	135	2018	1953	1879	1789
Emmental	135	135	98	86	785	727	716	735
Haute-Argovie	58	58	29	45	554	515	550	520
Seeland	105	92	53	44	764	830	753	712
Jura bernois	27	35	14	16	397	294	321	256
Canton de Berne	930	829	538	510	5869	5631	5483	5234
Canton du Jura	7	2	2	0	69	87	73	58
Paroisses soleuroises	42	33	21	17	370	371	348	283
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	979	864	561	527	6308	6089	5904	5575

Mariages	Mariages 2021	Mariages purement réformés	Mariages interconfessionnels
Canton de Berne	510	328	182
Canton du Jura	0	0	0
Paroisses soleuroises	17	7	10
Territoire de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure	527	335	192

Entrées et sorties de l'Eglise	Entrées				Sorties			
	Femmes	Hommes	Total	2020	Femmes	Hommes	Total	2020
Par tranches d'âges								
jusqu'à 20 ans	46	37	83	72	165	204	369	327
20 – 29 ans	8	12	20	12	769	712	1481	1526
30 – 39 ans	34	13	47	44	688	755	1443	1479
40 – 49 ans	24	13	37	36	438	424	862	778
50 – 59 ans	20	17	37	24	604	482	1086	1019
60 – 69 ans	16	10	26	37	421	458	879	867
à partir de 70 ans	23	8	31	42	276	297	573	520
sans indication d'âge	0	0	0	1	28	23	51	45
Total	171	110	281	268	3389	3355	6744	6561

Statistiques ecclésiales: éclairage

En 2021, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont également enregistré des sorties d'Eglise. Celles-ci ont été plus nombreuses que les années précédentes. Si 6561 personnes ont quitté les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure en 2020, elles ont été 6744 à le faire en 2021. La plupart des sorties concernent la tranche d'âge des 20 à 40 ans. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure comptent donc encore au 31 décembre 2021 544'256 membres.

Les mariages à l'église ont marqué un léger recul par rapport à l'année précédente. Cette situation est partiellement à mettre sur le compte de la pandémie de coronavirus qui a

continué de sévir durant l'année sous revue. Il est réjouissant de constater que le nombre de baptêmes a de nouveau augmenté (plus 33,8%) de même que celui des confirmations (plus 9,5%). Le nombre de services funèbres n'a que légèrement diminué (moins 5,5%).

Le Conseil synodal tient à suivre attentivement et à analyser régulièrement l'évolution du nombre de membres et d'actes ecclésiastiques. C'est pourquoi il cherche toujours des opportunités d'atteindre également les personnes qui ont un rapport distant avec l'Eglise. ■

paroisse, la demande de remboursement des salaires correspondants auprès des dites paroisses ainsi que l'imputation dans la comptabilité financière soient correctement traités. Un organe externe a donc examiné l'administration des salaires du corps pastoral concernant la gestion des données de base conforme au contrat ainsi que l'exactitude et l'exhaustivité du traitement des salaires. De plus, il s'agit de mettre en exergue les éventuels points faibles et possibilités d'amélioration de la procédure. Les examinateurs ont relevé que «Refbejuso dispose d'un service du personnel très bien organisé composé de collaboratrices et collaborateurs compétents et expérimentés, que les processus fonctionnent très bien et que la qualité dans le traitement

des salaires est très élevée». Cette conclusion encourageante renforce la motivation des collaboratrices et collaborateurs. Cela nous permet de fixer de nouveaux objectifs en matière de gestion du personnel et d'œuvrer à leur réalisation.

Avec seulement 3,2 postes à plein temps, le service du personnel gère activement environ 600 dossiers ainsi que les indemnités pour les membres du Synode et les commissions, les paiements d'honoraires, et soutient les paroisses, le Conseil synodal, les responsables de secteur et le personnel en prodiguant des conseils en matière de ressources humaines. Le service du personnel met en œuvre de nouvelles exigences juridiques comme la préparation des analyses

concernant l'égalité salariale et la nouvelle définition de la valeur locative des appartements de fonction due à la réévaluation des biens immobiliers par le canton. Les ressources nécessaires manquent toutefois pour assurer de manière adéquate les suppléances, la numérisation nécessaire de l'administration du personnel (procédure de déclaration des salaires, dossier personnel, décomptes des salaires, outils de postulation), le développement du personnel et la gestion de la santé des collaboratrices et collaborateurs des services généraux de l'Eglise. Ce constat est également partagé par les examinateurs externes. Ces tâches n'ont donc pas pu être entreprises en 2021. ■

Service Infrastructure

La direction du service a été chargée du projet de création d'une application pour la collecte des données auprès des paroisses. La saisie des données comprend pour l'instant trois modules: la saisie des prestations non rémunérées des paroisses (benevol-Stat), la saisie des données des comptes annuels (Finsta) ainsi que la saisie des données pour la statistique ecclésiastique. En 2021, les outils «Finsta» et «statistique ecclésiastique» ont été développés. Ceux-ci offrent la possibilité aux paroisses, d'une part, de saisir leurs données en ligne et, d'autre part, de se livrer à leurs propres évaluations et comparaisons. Après une phase pilote, le lancement s'est effectué relativement facilement. Un soutien technique a été parfois nécessaire dans le domaine de l'accès aux données. Une grande attention a été portée sur la facilité d'utilisation. Les nombreux retours positifs témoignent de la réussite de ce projet.

Ce qui paraît insignifiant au début ...

Lors du constat de sortie d'une chambre en colocation au Pavillonweg 5, la formation de bulles dans la tapisserie a été constatée. L'entreprise de peinture mandatée a rapidement trouvé la cause:

l'humidité. Ce qui paraissait insignifiant au début s'est transformé en un incident de plus grande ampleur.

L'ensemble du crépi était friable par endroits et a dû être retiré. La cause n'ayant pas pu être déterminée, une inspection du toit a été faite. Il s'est avéré que plusieurs briques étaient défectueuses et que la tôle de démarcation était perforée.

Après plusieurs cartouches de produit d'étanchéité et la pose d'une douzaine de nouvelles briques, le problème a été résolu. Un déshumidificateur a assuré le séchage nécessaire de l'ouvrage avant que l'entreprise de peinture n'ait pu procéder au crépissage. Les dégâts occasionnés s'élevaient à environ 6 500 francs et ont été déclarés à l'assurance.

Section informatique

La création de nouveaux postes aménagés en télétravail en 2020 s'est avérée judicieuse lors de la deuxième vague pandémique en 2021. L'entretien des installations et les dépenses liées à l'encadrement des collaboratrices et collaborateurs ont diminué par rapport aux années précédentes. Le Synode d'été a approuvé un crédit d'investisse-

ment de 130 000 francs pour remplacer l'installation téléphonique. Ce projet extrêmement ambitieux est en bonne voie. Vers la fin de l'année, des essais approfondis ont été effectués avec de nouveaux appareils et fonctions et un modèle de formation a été élaboré pour les collaboratrices et collaborateurs. Le 10 décembre dernier, une faille nommée Log4Shell a été décelée dans des logiciels Java entraînant de graves conséquences sur le plan mondial pour des millions d'applications. Avec l'aide d'un partenaire informatique externe, tous les systèmes de Refbejuso ont été examinés et des mesures immédiates ont été prises afin d'éviter que les vulnérabilités ne soient exploitées. La préconisation des mesures à appliquer et leur mise en œuvre ont nécessité environ 30 heures de travail.

L'essor irrésistible de la numérisation impose de nouvelles contraintes techniques à la section Informatique. Celles-ci ne peuvent plus être surmontées dans le temps avec les ressources disponibles. Si la section informatique entend suivre le rythme des exigences des services généraux en matière d'informatique, il sera indispensable de mettre à disposition les ressources nécessaires dans un avenir proche. ■